



AVIS DE COURSE
Championnat Junior Provincial
25-26 janvier 2025

Épreuve	Slalom Femmes et Hommes
Endroit	Sommet Saint-Sauveur, Québec, Piste 72
Horaires	Remis à la réunion des entraîneurs Heure de départ : 9h30 femmes et hommes 10 min après les femmes
Organisation	Équipe de compétition de ski Saint-Sauveur
Sanction	Calendrier des courses SQA 2024-2025
Admissibilité et règlements	Règlements FIS, d'Alpine Canada Alpin et de Ski Québec Alpin seront observés
Inscription	<p>Date limite d'inscription : Jeudi 23 janvier 2024 à 23 :59 HNE (RIS 604.4.1/ Article SQA 2.12.7.5)</p> <p><u>Athlètes québécois</u>: Doivent être inscrits par leur entraîneur au plus tard 15 jours avant chaque événement à https://adhesion.skiquebec.qc.ca/entraîneur/login.php</p> <p><u>Frais d'inscription</u> : \$65 par course incluant le billet de remontée et les taxes.</p> <p><u>Le paiement</u> :</p> <p>OPTION 1: Paiement Interac qui doit être complété au plus tard le 24 janvier à 17h00</p> <ul style="list-style-type: none">• Adresse du paiement : ecsss.interac@gmail.com• Réponse à la question de sécurité : stsauveur• Identifier dans le commentaire votre équipe et vos Athlètes <p>OPTION 2: Argent comptant (CAD) ou par chèque d'équipe en dollars canadiens à l'ordre de <i>Équipe de compétition de ski St-Sauveur</i> ; le 25 janvier à 7:45 à 8:30 au chalet principal des Sommets St-Sauveur.</p> <p>Les entraîneurs sont tenus de payer pour l'ensemble de leur équipe.</p>
Dossard	Conformément aux règles, chaque équipe devra faire un dépôt \$100 (comptant ou chèque de leur club) pour les dossards lors de leur inscription. Le chèque sera retourné ou détruit le dimanche si tous les dossards sont recueillis



Billet de remontées	Les billets de remontée pour les athlètes et les entraîneurs seront disponibles le 25 janvier à 7:45 à 8:30 au chalet principal des Sommets St-Sauveur.								
Entraînement	Potentiellement le vendredi 24 janvier dans la piste 72. Confirmer avant le 20 janvier au Directeur d'Épreuve si intéressé.								
Réclamations et protêts	Toutes réclamations et protêts doivent être faits par écrit en conformité avec le règlement FIS et accompagnés d'un dépôt en argent de 100\$ CAN (RIS 644.4)								
Réunion des entraîneurs	Vendredi 24 janvier 19h00, Rencontre virtuelle: Lien de l'appel vidéo : https://meet.google.com/yei-dybz-yne Ou composez le : (CA) +1 437-781-4585 CODE : 302 297 628 0167# Plus de numéros de téléphone : https://tel.meet/yei-dybz-yne?pin=3022976280167 Samedi 25 janvier, environ 60 minutes après la course au chalet des moniteurs (en bas de la piste 72)								
Communication et groupe Whatsapp	Prières de vous joindre au Groupe WhatsApp: 2025 CJP St-Sauveur https://chat.whatsapp.com/DtJ2sOE6s0qEQZGZ0ZTuJP Vous recevrez des informations et des mises à jour en direct pour la course.								
Tableau d'affichage	Aucun, résultats préliminaires seront sur Live Timing								
Remise de prix	Les remises de médailles auront lieu 15 minutes après la période de protêt de la 2 ^{ième} manche au pied de la Piste 72								
Hébergement	Responsabilité des entraîneurs. http://www.valleesaintsauveur.com								
Information	Nancy Lemieux - inscriptions@equipecompetitionskistsauveur.com SQA - sqa@skiquebec.qc.ca								
Comité de course	<table><tr><td><u>Directeur d'épreuve :</u></td><td>Dominique Frappier</td></tr><tr><td><u>Délégué technique :</u></td><td>Richard Perron</td></tr><tr><td><u>Administrateur d'épreuve :</u></td><td>Nancy Lemieux</td></tr><tr><td><u>Chef de piste :</u></td><td>Sebastien Nadeau</td></tr></table>	<u>Directeur d'épreuve :</u>	Dominique Frappier	<u>Délégué technique :</u>	Richard Perron	<u>Administrateur d'épreuve :</u>	Nancy Lemieux	<u>Chef de piste :</u>	Sebastien Nadeau
<u>Directeur d'épreuve :</u>	Dominique Frappier								
<u>Délégué technique :</u>	Richard Perron								
<u>Administrateur d'épreuve :</u>	Nancy Lemieux								
<u>Chef de piste :</u>	Sebastien Nadeau								





Responsabilité

Sommet Saint-Sauveur, les organisateurs de la course ainsi que les directeurs de l'équipe de compétition de ski St-Sauveur se dégagent de toutes responsabilités en rapport avec ces compétitions. Le comité organisateur se réserve le droit de refuser la participation aux épreuves à tout compétiteur qu'il juge inapte dans les circonstances.

Notes

Le chalet principal est ouvert aux athlètes et aux entraîneurs à partir de 7:30 chaque matin.

IMPORTANT - Aucun sac ne peut être laissé à l'intérieur du chalet au niveau de la cafétéria, cependant il y a des emplacements pour ranger les sacs au niveau inférieur.

Merci

Bienvenue et bonne chance !